

## QUELQUES OBSERVATIONS

---

Par un vote imposant de 188 contre 13, la Chambre des communes, faisant acte de justice et de sagesse, vient d'appuyer le gouvernement fédéral qui refusait de désavouer une loi provinciale de Québec ; par cette loi, l'autorité civile avait réglé, de concert avec l'autorité religieuse, la question longtemps débattue de la restitution des biens enlevés naguère aux jésuites. Presqu'en même temps, à la législature d'Ontario, un débat très important, et qui devait décider du sort de la langue française parmi nos frères de l'Ouest, se terminait à leur avantage, grâce surtout à un éloquent discours prononcé par l'honorable G. W. Ross, ministre de l'Instruction publique.

Ce double résultat, sans nous surprendre, nous a réjouis.

Le nom catholique, sans inspirer aucune frayeur, commande le respect, et après avoir fait preuve pendant plus d'un siècle, d'une loyauté franche et généreuse envers la couronne d'Angleterre et les différents gouvernements de notre pays, les Canadiens français ont définitivement conquis l'estime de leurs concitoyens anglais les plus sérieux et les mieux pensants.

Cependant, disons le sans détour, les discussions souvent très vives auxquelles ont donné lieu ces deux importantes questions, renferment plus d'un enseignement qu'il importe, à notre avis, de ne pas laisser passer inaperçu. D'abord on a pu voir combien, sur le domaine religieux et français, l'union nous est profitable, et jusqu'à quel point nous serions forts dans la revendication et la sauvegarde de nos droits, si, ne portant jamais atteinte aux aspirations légitimes de nos amis anglais ou protestants, et vivant avec eux dans les termes d'une parfaite harmonie, nous savions ne pas disperser nos forces et ne pas dépenser inutilement dans des querelles disgracieuses, sans fondement et sans but, un temps et des avantages précieux.

Il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du public et plus spécialement celle de nos frères séparés et de leurs guides spirituels.

Nous rendons justice à la noblesse de sentiments et à la sincérité de langage avec lesquelles les journaux anglais les mieux connus nous ont traités, nous catholiques et Canadiens, pendant cette phase critique ; nous reconnaissons de même avec bonheur que, dans les enceintes parlementaires, des hommes remarquables par leur science historique, leur talents oratoires, leur sagesse et leur esprit de conciliation, mettant de côté toute passion et tout préjugé, ont non seulement proclamé les droits acquis, mais encore célébré les bienfaits de l'Eglise en ce pays, et le dévouement inaltérable du peuple canadien à l'autorité britannique.

Mais, sur d'autres théâtres, et là où l'on devait s'attendre à plus de calme et de modération, pour ne pas dire plus de justice et de charité ; dans des journaux plutôt sectaires que politiques, dans des assemblées convoquées et dirigées par des ministres de l'Evangile et